

ADIR-MSA
(Association des dirigeants retraités de la MSA)
Compte rendu du conseil d'administration du 8 février 2023.

Étaient présents : JM Boulec, A Cadiou, JL Cerneau, MC Chambe, C. Correia, D. Gential, F Jeanneau, F Lagoeyte, J Rolland, M Talavera, C. Violet.

Excusé : J Boissiere

En qualité de « doyen d'âge », Christian Violet préside ce CA et souhaite notamment la bienvenue aux 3 nouveaux administrateurs : Agnès Cadiou, Carlos Correia et Jean-Marie Boulec.

1) Election du Bureau

Election du Président

Christian Violet propose la candidature de Jacques Rolland, Vice-Président du Bureau sortant : celui-ci est élu à l'unanimité Président de l'ADIR-MSA en remplacement de Pascale Gobert.

Christian Violet lui cède la présidence de la séance.

Jacques Rolland le remercie ainsi que l'ensemble des administrateurs pour leur confiance.

Constitution et élection du nouveau Bureau

Jacques Rolland rappelle les réflexions intervenues au CA du 24/1 relatives à la constitution du Bureau : il est ainsi proposé au CA d'élargir le Bureau qui serait dorénavant ainsi composé : un Président, 2 Vice-présidents (au lieu d'un), un Trésorier et un Secrétaire ; le CA approuve cette proposition et sont élus à l'unanimité Dominique Gential et Jean-Marie Boulec comme Vice-Présidents, et réélues Marie-Christine Chambe comme Trésorière ainsi que Françoise Jeanneau comme Secrétaire.

2) Tirage au sort

Ainsi que cela a été évoqué lors de l'AG de ce jour, les 3 administrateurs nouvellement élus au CA remplacent 2 administrateurs démissionnaires un an avant la fin de leur mandat (Pascale Gobert et Michel Picard) et un administrateur arrivé en fin de mandat (Pierre Virlogeux) : un tirage au sort est donc nécessaire afin de préciser la durée de mandat de chacun.

Ce tirage au sort donne les résultats suivants : Agnès Cadiou remplace Pierre Virlogeux pour un mandat de 3 ans, Carlos Correia et Jean-Marie Boulec remplacent Pascale Gobert et Michel Picard pour un mandat d'un an renouvelable.

3) Approbation du PV du CA du 24/1/2023

Le PV est approuvé sans observations.

4) Questions diverses

Communication

Il est prévu de réaliser successivement :

- Un courrier aux partenaires (CCMSA, IR, SNAD) afin de les remercier de leur participation à l'AG et de les informer de l'élection du nouveau Bureau : un courrier sera également adressé à l'AGREG.
- Un message aux adhérents les informant également de la composition du Bureau mais aussi des dates ,lieu et grandes lignes du programme de la JAD des 9 et 10/6 en Charentes.
- Une Lettre de l'ADIR en mars comprenant, outre les rubriques habituelles, l'invitation et le bulletin-réponse concernant cette JAD.

Prochaines réunions

Un CA pourrait avoir lieu en avril précédé d'un Bureau en mars.

La séance est levée à 13h.
